

SENTIER URBAIN

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2021

SENTIER URBAIN

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	10 - 17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A - DES JARDINS POUR TOUS	18
ANNEXE B - AUTRES PROJETS - VILLE DE MONTRÉAL	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SENTIER URBAIN

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SENTIER URBAIN (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, SENTIER URBAIN tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, du résultat net et de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

APSV comptables professionnels agréés inc.

APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 19 juillet 2021

¹ Par Sébastien Vandal, CPA auditeur, CA

SENTIER URBAIN
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Subventions municipales		
Arrondissement Ville-Marie : Des jardins pour tous (Annexe A)	145 000 \$	145 000 \$
Ville de Montréal - Conseil régionale de l'environnement (Annexe B)	77 597	26 222
Arrondissement Ville-Marie : Circuit jardins (Annexe B)	39 000	19 000
Arrondissement Hochelaga-Maisonneuve : Verdissement (Annexe B)	25 000	25 000
Ville de Montréal - Direction générale : Nature et agriculture urbaine (Annexe B)	20 000	20 000
Ville de Montréal - Bain Mathieu (Annexe B)	12 094	26 013
Arrondissement Ville-Marie : Volet culturel (Annexe B)	-	5 000
	<u>318 691</u>	<u>266 235</u>
Subventions provinciales		
Emploi-Québec	22 239	18 364
Direction régionale santé publique	<u>20 000</u>	<u>9 423</u>
	42 239	27 787
Subventions fédérales		
Subvention salariale d'urgence du Canada	253 437	-
Emplois d'été Canada	32 387	41 569
Subvention gouvernementale CUEC	<u>11 649</u>	-
	297 473	41 569
Subventions privées		
Partenariat du Quartier des spectacles (Annexe B)	163 555	85 064
CDC Centre-Sud - Projet d'impact collectif	139 011	117 682
Centraide du Grand Montréal	79 500	79 000
Office municipal d'habitation de Montréal	58 422	112 725
Gaz Métro	25 479	30 953
Fondation Intact	24 168	33 199
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	18 256	24 342
Mouvement Desjardins	10 000	10 000
Fondation Familiale Trottier	10 000	10 000
Fondation du Grand Montréal	-	100 000
Oeuvres Léger	-	10 000
Fondation TD	-	8 000
Intégration jeunesse	-	3 500
	<u>528 391</u>	<u>624 465</u>

SENTIER URBAIN
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS (SUITE)		
Subventions privées		
Autofinancement		
Dons	90 543	23 627
Contrats aménagements et autres services	9 765	10 699
Ventes de végétaux	-	<u>1 456</u>
	<u>100 308</u>	<u>35 782</u>
Amortissement des apports reports afférents aux immobilisations	2 498	2 498
Intérêts	1 862	3 356
Autres revenus	<u>837</u>	<u>55 406</u>
	<u>5 197</u>	<u>61 260</u>
	<u>1 292 299</u>	<u>1 057 098</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	666 875	774 687
Activités (note 3)	98 440	85 900
Sous-contractants	42 308	40 651
Loyer et frais afférents	36 854	28 258
Honoraires professionnels	29 453	14 596
Frais de transport et entretien (note 4)	15 304	20 813
Amortissement des immobilisations	13 814	28 541
Frais de bureau	10 329	12 135
Télécommunications	9 133	9 370
Assurances	7 311	6 496
Frais de repas, représentation et déplacements	3 831	8 872
Associations et cotisations	2 038	1 075
Autres frais	1 879	3 156
Frais bancaires	1 808	180
Publicité et promotion	<u>1 038</u>	<u>2 108</u>
	<u>940 415</u>	<u>1 036 838</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>351 884</u> \$	<u>20 260</u> \$

SENTIER URBAIN
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Investi en immobilisations	Terrain Nédelec	Affecté (note 12)	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	23 758 \$	10 928 \$	94 680 \$	104 875 \$	234 241 \$	213 981 \$
Excédent des produits sur les charges	(11 316) ⁽¹⁾	-	-	363 200	351 884	20 260
Acquisition d'immobilisations	13 723	-	-	(13 723)	-	-
Versements en capital sur la dette long terme	<u>277</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(277)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>26 442 \$</u>	<u>10 928 \$</u>	<u>94 680 \$</u>	<u>454 075 \$</u>	<u>586 125 \$</u>	<u>234 241 \$</u>

(1) Solde composé de :

Amortissement des immobilisations	(13 814)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>2 498</u>
Total	<u>(11 316)</u>

SENTIER URBAIN

BILAN

31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 126 \$	20 135 \$
Épargne avantage entreprise, portant intérêt en fonction du solde	432 846	254 042
Débiteurs (note 5)	219 468	59 209
Frais payés d'avance	<u>2 834</u>	<u>1 261</u>
	669 274	334 647
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>47 382</u>	<u>47 473</u>
	<u>716 656 \$</u>	<u>382 120 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	35 658 \$	44 690 \$
Revenus reportés	2 875	24 168
Apports reportés (note 9)	51 986	66 234
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	<u>-</u>	<u>277</u>
	<u>90 519</u>	<u>135 369</u>
DETTE À LONG TERME (note 10)	30 000	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 11)	<u>10 012</u>	<u>12 510</u>
	<u>40 012</u>	<u>12 510</u>
	<u>130 531</u>	<u>147 879</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	26 442	23 758
TERRAIN NÉDELEC	10 928	10 928
AFFECTÉ (note 12)	94 680	94 680
NON AFFECTÉ	<u>454 075</u>	<u>104 875</u>
	<u>586 125</u>	<u>234 241</u>
	<u>716 656 \$</u>	<u>382 120 \$</u>

APPROUVÉ,







SENTIER URBAIN
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	351 884 \$	20 260 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	13 814	28 541
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 498)	(2 498)
Subvention prêt CUEC	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>
	<u>353 200</u>	<u>46 303</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(160 259)	35 104
Frais payés d'avance	(1 573)	11
Créditeurs	(9 032)	29 795
Revenus reportés	(21 293)	(975)
Apports reportés	<u>(14 248)</u>	<u>(85 445)</u>
	<u>(206 405)</u>	<u>(21 510)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>146 795</u>	<u>24 793</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 723)	(12 278)
Variation du placement temporaire	(178 804)	(41 118)
Disposition de placement - Fiducie Fondation du Grand Montréal	<u>-</u>	<u>50 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(192 527)</u>	<u>(3 396)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	40 000	-
Versement en capital sur la dette à long terme	<u>(277)</u>	<u>(3 327)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>39 723</u>	<u>(3 327)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(6 009)	18 070
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>20 135</u>	<u>2 065</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>14 126</u></u> \$	<u><u>20 135</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 novembre 1998. C'est un organisme de bienfaisance enregistré depuis le 1er avril 2002 et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

établir et gérer un organisme sans but lucratif, afin de faire connaître au grand public les objectifs, activités et services de celui-ci;

augmenter la superficie des espaces verts publics et les renaturaliser au profit de la communauté afin d'offrir un environnement plus sain;

mettre sur pied des espaces verts publics ouverts à la communauté;

réimplanter des écosystèmes détruits, des espaces verts publics, afin de favoriser la biodiversité faunique et floristique au profit de l'environnement social de la communauté;

donner des sessions de formation et d'information (ateliers, séminaires, conférences) aux résidents et aux écoliers afin d'accroître leur esprit communautaire en leur permettant de prendre en charge, gérer et maintenir la naturalisations des espaces verts publics;

contribuer à contrer le décrochage scolaire en impliquant les jeunes dans divers projets environnementaux;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières et immobilières, entreprendre des activités de financement en vendant des produits et des services à des prix modiques, à des organismes sans but lucratif ou à des gens démunis et en organisant des campagnes d'autofinancement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Contrats aménagements et autres services

Les produits relatifs aux contrats d'aménagements et autres services sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus ou que les travaux sont complétés.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de partenaires et bénévoles. En raison de la difficulté à évaluer ces apports, ils ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

Apports de terrains

Les apports de terrains reçus par l'organisme sont constatés directement à l'actif net et sont comptabilisés selon l'évaluation municipale la plus récente à la date de l'apport.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Périodes
Équipement de stockage	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	3 ans
Garage	Amortissement linéaire	10 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne avantage entreprise.

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des salaires et vacances à payer, des fournisseurs et de la dette à long terme.

Ventilations de charges communes

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées suivant le projet. Les autres charges communes aux projets sont ventilées selon l'utilisation attribuable à chaque projet. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au compte de ce projet.

3. ACTIVITÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Achat de végétaux	28 630 \$	21 305 \$
Menuiserie	20 393	22 990
Équipement et outillage	15 169	11 165
Fournitures diverses	14 544	8 713
Fournitures ornithologiques	14 393	5 599
Fournitures horticoles inertes	2 922	1 977
Ateliers de formation et d'animation	<u>2 389</u>	<u>14 151</u>
	<u>98 440 \$</u>	<u>85 900 \$</u>

4. FRAIS DE TRANSPORT ET ENTRETIEN

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Frais sanitaires	9 915 \$	9 189 \$
Transport	3 778	6 985
Matériel roulant	<u>1 611</u>	<u>4 639</u>
	<u>15 304 \$</u>	<u>20 813 \$</u>

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

5. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Subventions à recevoir	182 420 \$	40 930 \$
Comptes clients	24 908	9 276
Taxes à la consommation à recevoir	12 140	2 323
Autres sommes à recevoir	<u>-</u>	<u>6 680</u>
	<u><u>219 468</u></u> \$	<u><u>59 209</u></u> \$

6. IMMOBILISATIONS

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortisse- ment cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrain	10 928 \$	-	10 928 \$	10 928 \$
Équipement de stockage	21 049	7 772	13 277	17 486
Équipements	24 557	21 107	3 450	5 238
Matériel informatique	10 015	278	9 737	-
Matériel roulant	97 479	97 479	-	1 334
Garage	<u>24 977</u>	<u>14 987</u>	<u>9 990</u>	<u>12 487</u>
	<u><u>189 005</u></u> \$	<u><u>141 623</u></u> \$	<u><u>47 382</u></u> \$	<u><u>47 473</u></u> \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 40 000\$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux annuel de 7,95 %. Au 31 mars 2021, la marge de crédit était inutilisée.

8. CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Sommes à remettre à l'État	14 767 \$	11 437 \$
Fournisseurs	12 357	7 115
Salaires et vacances à payer	<u>8 534</u>	<u>26 138</u>
	<u><u>35 658</u></u> \$	<u><u>44 690</u></u> \$

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde au 31 mars 2020</u>	<u>Octroi</u>	<u>Constaté à titre de produits</u>	<u>Solde au 31 mars 2021</u>
Ville de Montréal - Direction générale : Nature et agriculture urbaine	16 000 \$	4 000 \$	20 000 \$	- \$
Ville de Montréal - Conseil régionale de l'environnement	-	81 633	77 597	4 036
Direction régionale de santé publique - Mesure 17	-	18 000	-	18 000
CDC Centre-Sud - Projet d'impact collectif	11 978	127 033	139 011	-
Direction régionale de santé publique	20 000	-	20 000	-
Desjardins - Caisse du Quartier-Latin de Montréal	-	19 950	-	19 950
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	18 256	-	18 256	-
Mission inclusion	-	10 000	-	10 000
	<u>66 234 \$</u>	<u>260 616 \$</u>	<u>274 864 \$</u>	<u>51 986 \$</u>

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

10. DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Prêt au montant en capital de 40 000 \$, dans le cadre du programme CUEC, sans intérêt, remboursable le 31 décembre 2022. S'il n'est pas remboursé, le 1er janvier 2023, le prêt est converti en prêt portant intérêt à 5% échéant le 31 décembre 2025. La direction reconnaît avoir l'intention de poursuivre les activités, et de rembourser le prêt en entier le 31 décembre 2022. L'organisme bénéficiera alors d'une remise de capital de 10 000 \$. La portion de 10 000 \$ est comptabilisée en revenus à l'état des résultats à l'octroi du prêt.	30 000 \$	- \$
Prêt de la Banque Scotia entièrement remboursé au cours de l'exercice.	<u>-</u>	<u>277</u>
	30 000	277
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>277</u>
	<u><u>30 000</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

La juste valeur du prêt CUEC, actualisé au taux du marché de 7,95%, se détaille comme suit :
 Une portion de 26 538 \$ représente la valeur actuelle du prêt CUEC au 31 mars 2021.
 Une portion de 3 462 \$ représente l'économie d'intérêt qui sera amortie selon la méthode linéaire.

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>Solde au</u> <u>31 mars</u> <u>2020</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Constaté à</u> <u>titre de</u> <u>produits</u>	<u>Solde au</u> <u>31 mars</u> <u>2021</u>
MRC de Témiscamingue - pacte rural 2014, aménagement garage	<u>12 510</u> \$	<u>-</u> \$	<u>2 498</u> \$	<u>10 012</u> \$

SENTIER URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

12. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	Solde au 31 mars 2020	Affectations	Utilisations	Solde au 31 mars 2021
Déménagement	75 000 \$	-	-	75 000 \$
Développement stratégique	<u>19 680</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>19 680</u>
	<u>94 680 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>94 680 \$</u>

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable.

SENTIER URBAIN
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ANNEXE A - DES JARDINS POUR TOUS		
PRODUITS		
Arrondissement Ville-Marie : Des jardins pour tous	<u>145 000</u> \$	<u>145 000</u> \$
CHARGES		
Ressources humaines (inclus dans salaires et charges sociales)		
Horticulteurs	39 249	44 249
Coordonnateur	35 500	18 500
Chargé de projet	30 916	34 917
Animateurs	<u>6 563</u>	<u>17 870</u>
	<u>112 228</u>	<u>115 536</u>
Autres frais		
Frais administratifs	12 500	14 500
Végétaux et matériel horticole	8 209	-
Honoraires professionnels	3 500	3 500
Entretien	3 387	-
Loyer	2 400	4 900
Télécommunications	1 300	1 300
Fournitures diverses	717	3 864
Équipement	676	-
Transport	566	500
Fournitures de bureau	78	-
Ateliers de formation et d'animation	48	1 500
Frais sanitaires	<u>-</u>	<u>2 500</u>
	<u>33 381</u>	<u>32 564</u>
	<u>145 609</u>	<u>148 100</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(609)</u></u> \$	<u><u>(3 100)</u></u> \$

SENTIER URBAIN
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ANNEXE B - AUTRES PROJETS - VILLE DE MONTRÉAL		
PRODUITS		
Partenariat du Quartier des spectacles	163 555 \$	85 064 \$
Ville de Montréal - Conseil régional de l'environnement	77 597	26 222
Ville de Montréal - Bain Mathieu	12 094	26 013
Arrondissement Hochelaga-Maisonneuve : Verdissement	25 000	25 000
Ville de Montréal - Direction générale : Nature et agriculture urbaine	20 000	20 000
Arrondissement Ville-Marie : Circuit jardins	39 000	19 000
Arrondissement Ville-Marie: volet culturel	<u>-</u>	<u>5 000</u>
	<u>337 246</u>	<u>206 299</u>
CHARGES		
Chargé de projet	111 110	63 780
Horticulteurs	57 691	48 312
Coordonnateur	42 961	13 120
Animateurs	<u>14 556</u>	<u>24 237</u>
	<u>226 318</u>	<u>149 449</u>
Autres frais		
Frais administratifs	22 088	14 103
Achat de végétaux	14 502	14 357
Équipement et outillage	5 477	6 866
Transport	4 071	4 925
Loyer	2 860	1 550
Fourniture diverses	1 759	4 926
Ateliers de formation et d'animation	1 400	3 560
Matériel horticole	1 321	-
Entretien	898	4 786
Publicité et promotion	505	375
Frais sanitaires	311	816
Fourniture de bureau	301	1 355
Honoraires professionnels	<u>250</u>	<u>250</u>
	<u>55 743</u>	<u>57 869</u>
	<u>282 061</u>	<u>207 318</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>55 185</u></u> \$	<u><u>(1 019)</u></u> \$